

Écritures anciennes, paroles actuelles : nouveaux regards sur le système, la norme et les usages

Henri-José DEULOFEU

Depuis les travaux pionniers de R.L. Wagner, en passant par les magistrales études de Jean Stéfanini et G. Moignet et en allant jusqu'à l'apport récent de B. Combettes et Ch. Marchello-Nizia, les descriptions linguistiques de l'Ancien Français ont contribué à renouveler le champ de la linguistique française. L'apport majeur de ces descriptions ne se manifeste pas principalement au niveau théorique. Les uns ont brillamment exploité la veine guillaumienne, les autres ont intégré les apports de la linguistique fonctionnelle pragoise ou de la théorie de la grammaticalisation, mais on conviendra qu'aucune innovation théorique spécifique n'en est issue. En revanche ces études nous amènent à porter un regard nouveau sur la relation entre description et données dans le domaine du français et des langues de culture en général. Au-delà, l'enjeu est d'importance, puisqu'il consiste en fait à reposer le problème de la relation entre système de la langue, norme et usage et, notamment, à mettre en question le concept de locuteur « idéal » qui amène à éluder la question de la critique des données utilisées dans les argumentations linguistiques. Leur caractère hétérogène et, partant, la question cruciale de leur hiérarchisation a été au contraire au cœur de la réflexion des médiévistes, comme en témoignent les travaux de R.L. Wagner (1974). Sa proposition de distinguer deux types d'usages dans les textes d'ancien français : l'usage informatif et l'usage narratif comme préalable indispensable à l'établissement des généralisations descriptives est plus qu'une préfiguration de la linguistique des « genres », consacrée, dans le domaine anglo-saxon, par la publication de la Longman grammar of

spoken and written English. C'est une invitation à étendre ce type d'orientation au français contemporain. Ce travail est d'ailleurs déjà avancé. En effet, parmi les linguistes francisants qui travaillent sur corpus, les médiévistes comme les spécialistes de français parlé se rencontrent dans leur souci d'établir et de hiérarchiser les données et, au-delà, de remettre en cause un certain nombre d'outils d'analyse dont le champ de validité ne va pas au-delà des usages normés du français : phrase, subordination, circonstant, pour les remplacer par d'autres : période, relations macrosyntaxiques, constructions apo koinou, élément flottant. Je voudrais réfléchir dans cet article sur les implications de cette convergence de préoccupations en montrant d'une part qu'elle dépasse le cadre proprement français et d'autre part qu'elle s'explique par la nécessité commune de forger de nouveaux outils pour rendre compte de données qui ont en commun de ne pas avoir été produites à travers l'intervention massive dans la formation de la compétence linguistique des locuteurs de la « grammaire seconde » au sens de Blanche-Benveniste (1990) et de ce que nous conviendrons d'appeler « modèles discursifs légitimes ». Mon hypothèse est que le concept de locuteur idéal, qui a permis de grandes avancées est historiquement dépassé. Nous avons en effet aujourd'hui les moyens techniques d'accéder aux usages réels que les locuteurs font de la langue. Ces données authentiques permettent de faire un certain nombre d'hypothèses :

- tous les usages attestés sont le fruit d'une médiatisation de la compétence linguistique initiale des locuteurs ou « grammaire première » : il n'y a pas de degré zéro de la performance.
- Cette médiatisation prend la forme de règles « supplémentaires » qui sont ajoutées à la « grammaire première » du locuteur lors de son intégration à sa communauté linguistique. Les sources principales de ces règles sont les règles de grammaire seconde apprises à l'école et celles gouvernant les modèles discursifs légitimes selon des conventions stylistiques et rhétoriques propres à un usage professionnel particulier : journalisme, administration, arts poétiques...
- Les conséquences de la médiatisation, que nous envisagerons seulement sur le plan de la syntaxe, sont : l'élimination de constructions et de modèles discursifs inspirés par la grammaire

première et/ou leur remplacement par des constructions et des modèles élaborés consciemment.

- Ainsi chaque type de production révèle des régularités descriptives sensiblement différentes, liées au degré de pénétration de la grammaire seconde et des modèles discursifs légitimes dans la compétence des locuteurs.
- Il n'y a pas de grammaire propre à l'oral ou aux pratiques spontanées de la langue, il y a, selon les groupes de locuteurs, une disposition plus ou moins forte à intégrer la « langue légitime » dans les usages, qu'ils soient spontanés ou élaborés.

Je vais tester ces hypothèses sur une question empirique qui a fait largement débat entre linguistes : celle de l'unité maximale de la description syntaxique. Elle permet en effet de faire le lien entre modèles discursifs et grammaire seconde. On peut considérer que cette unité maximale représente le modèle discursif minimal. Or les modèles discursifs légitimes, à la différence des spontanés, observent un principe de respect des règles de grammaire seconde. Je montrerai alors, que, selon les usages observés, le descripteur sera orienté vers le choix de la « phrase »¹ ou d'unités plus larges comme la période pour décrire l'unité syntaxique maximale. Mais qu'en dernier ressort, les règles qui sous-tendent ces deux types d'unités sont à l'œuvre, bien qu'à des degrés divers, dans tous les types de production spontanées comme élaborées.

1. Le choix de l'unité syntaxique de référence dépend du média « dominant » : le « retour » de la période après l'intermède de la phrase.

Considérons l'extrait suivant tiré d'un texte écrit en ancien français, où les divers types de police renvoient à des unités syntaxiques qui ont été élaborées dans divers cadres théoriques pour décrire des organisations qui s'éloignent du modèle de la « phrase »² :

¹ « L'invention de la phrase », pour reprendre l'expression de Seguin, aurait ainsi consisté à faire coïncider unité discursive minimale et construction verbale tendue.

² J'ai mis entre parenthèses des gloses ou des traductions permettant au lecteur peu habitué à la lecture de ce genre de textes de décrypter le passage.

- (1) Vous savez que quand messire Ammons, fils du Roi Edouard d'Angleterre, comte de Cambridge, si comme il est ci-dessus contenu en nostre histoire, se fut parti du Royaume du Portugal et monté en mer à Lucebonne avecque ses gens, quoi qu'il eust aconvenancié (engagé) Jehan, son fils, que il avait de madame Ysabel d'Espagne, fille au Roi Dam Pietre, qui fu, à la jeune fille du roi Ferrant de Portugal, laquelle s'appelait Mademoiselle Biétris, le Comte , qui mal se contentait du Roi Ferran, pour tant que (par ce que) il et sa puissance avaient logié plus de quarante jours aux champs (de bataille) devant le roi de Castille et si ne l'avait voulu combattre, mais avait fait accord de Castille, oultre sa (du comte Ammons) volonté, dont grandement lui déplaisait, et bien lui (au roi Ferran) avait dit **le dit comte** quand les traités se commençèrent à entamer et a ouvrir entre le roi de Castille et lui : «...[discours du comte] » Telles paroles avait remonstrées le comte de Cambridge avant son département (départ). Froissard, XII, p.4-5 (Cité par Marchello-Nizia, 97, p429)

Marchello-Nizia prend ce texte comme exemple d'organisation syntaxique qui met au défi nos outils d'analyse, si ce n'est pas nos stratégies de compréhension. Comment découper ce texte en unités ? Certainement pas en y cherchant des limites de « phrases » et de propositions structurellement semblables à celles que l'on trouve dans des écrits contemporains standard. Comment passer de la syntaxe à l'interprétation ? La difficulté que présente ce texte pour un lecteur contemporain cultivé signifie-t-elle que ce type de syntaxe soit propre à l'ancien français et que les outils qui permettent de l'analyser soient inutiles pour le français contemporain ? Il n'en est sans doute rien. Il est en effet aisé de trouver dans des transcriptions de français parlé spontané des passages qui ressemblent de façon frappante à celui que cite Marchello-Nizia. Prenons par exemple (2) :

- (2) alors une chose qui était fantastique quand les amateurs allaient à la pêche qu'ils partaient de Castellane là le dimanche matin alors il y avait les tramways - avec les remorques avec les bancs - alors les tramways qu'est-ce qu'ils faisaient - parce qu'on enlevait les vitres l'été vous voyez - alors ils sortaient avec des cannes à pêche longues de cinq à six mètres partout (Garnier)

Ces deux passages ont en commun les propriétés suivantes. Du point de vue de l'interprétation on peut tous deux les ramener à une « macroproposition » unique à syntaxe canonique de « phrase » au sens de Adam

(90) qui en résume le sens principal. On l'obtient en éliminant des exemples les parties soulignées, en gras et en italiques et en procédant à quelques ajustements :

- (1') quand messire Ammons se fut parti du Royaume du Portugal et monté en mer à Lucebonne avecque ses gens, quoi qu'il eust aconvenancié son fils à la jeune fille du roi Ferrant de Portugal, et bien lui (au roi Ferran) avait dit quand les traités se commençèrent à entamer et a ouvrir entre le roi de Castille et lui : «... [discours du comte] »
- (2') quand les amateurs allaient à la pêche qu'ils partaient de Castellane là le dimanche matin alors les tramways sortaient avec des cannes à pêche longues de cinq à six mètres partout

Du point de vue de la forme, en revanche, le texte résumé par la macro-proposition ne ressemble pas à une « phrase ». Il a plutôt l'aspect d'une « période » Berrendonner (93) ou d'un paragraphe oral (Morel 1998, 2002), unités syntaxiques remises à l'honneur par ces auteurs pour rendre compte de la syntaxe de l'énoncé oral spontané. Ces périodes sont composées de sous unités dont on peut mal rendre compte au moyen des outils servant à analyser les « phrases » (subordination, dislocations). En revanche on y reconnaît des unités et des relations macrosyntaxiques (Andersen et al. (2002), Blanche-Benveniste [1997], [2002], Berrendonner [2004], Muller [2002]). C'est cette structuration macrosyntaxique que notre réduction interprétative a éliminée. On reconnaît ainsi en italiques des parenthèses³, noyaux macrosyntaxiques insérés dans l'organisation principale en Prefixe-noyau⁴, commune à ces deux périodes ; des préfixes à valeur de cadres informatifs (nous les avons conservés dans la forme réduite), des préfixes à valeur thématique avec leurs procédés de marquage (verbe présentatif), des reprises lexicales (le *comte... le dit comte / il y avait les tramways...les tramways*) assurant la continuité du topique par dessus les parenthèses. Ces préfixes précèdent des noyaux eux mêmes marqués par des particules discursives (alors, et⁵). Ces

³ Pour les parenthèses introduites par *parce que* voir Debaisieux (2001)

⁴ Les parenthèses sont donc en italiques, les Préfixes sont soulignés, Les préfixes à valeur thématique sont en gras, les noyaux en caractères ordinaires

⁵ *Et* a en ancien français la possibilité d'introduire une principale après une subordonnée antéposée. Dans nos termes, il s'agit d'un emploi en introducteur de noyau. Sur les

périodes formées d'une partie préfixe largement développée précédant un noyau, l'ensemble étant « farci » de parenthèses forment un schéma syntaxique qui constitue un modèle discursif bien attesté dans les corpus de langue orale contemporaine spontanée. C'est ce modèle qu'on retrouve aussi dans la prose écrite de l'ancien français. Ce résultat est conforme à mes hypothèses de départ : il est normal de trouver ce schéma syntaxique fondamental à la fois dans des textes écrits avant l'imposition du modèle discursif « légitime » de la phrase aux écrits élaborés et dans les productions orales spontanées des locuteurs peu scolarisés donc peu influencés par les modèles légitimes.

Cette similitude de « patterns » syntaxiques entre l'écrit primitif et l'oral spontané contemporain a été remarquée pour d'autres domaines que le français. Ainsi Iwasaki and Ono (2001) écrivent à propos du japonais :

« Interestingly, the characteristics of sentences found in the spoken mode of the modern language are also found in prose and poetry from the classical period (9th to 12th centuries), supporting the idea that the patterns of sentences in modern spoken Japanese are not simply due to performance errors”

Ces auteurs analysent bien les causes de l'étonnement que l'énoncé (1) a suscité chez Marchello-Nizia :

“ to eyes used to the constructed data in linguistic literature , sentences in Japanese conversation look rather chaotic ...though these types of utterances have been traditionally regarded as performance errors , careful examination reveals several clearly identifiable patterns , which we call “on line mechanisms”... We think these patterns are systematic enough to deserve a place in grammar... : **phenomena of interpolation, incrementation, reformulation, local management and bridging**... furthermore it is our hope that continuing analysis of spoken data in different languages will allow us to construct a typological and universal model for a grammar of human language.”

Marianne Mithum, spécialiste des langues amérindiennes, qui en a révolutionné l'approche en examinant des corpus de conversations spontanées va dans le même sens.

“The notion of sentence is certainly valuable as a starting point for analysis of basic syntactic structures. But it may not always be as fundamental, clear-cut, distinctive, and invariant a cognitive unit as is commonly assumed. If our syntactic analyses are based uniquely on written renditions of single sentences constructed or elicited in isolation, we

emplois macrosyntaxiques de *et* en français contemporain voir Bilger (2002)

may miss some of the subtleties of the syntactic structures we are trying to understand ... In a number of languages the prosodic, morphological, and semantic cues that might characterize the sentence do not always converge. Dependent clause markers appear pervasively in what seem, on prosodic and semantic grounds, to be independent sentences. A closer look shows that these markers are being used to signal pragmatic dependency among larger elements in discourse...

On observe donc, dans de nombreux domaines linguistiques, dans certains « genres » échappant aux élaborations littéraires, des modes de structuration, fondés sur des principes autres que celui de la dépendance grammaticale, qui forment des unités syntaxiques plus larges que les constructions grammaticales. Iwasaki et Ono vont même jusqu'à proposer d'identifier quelques principes structuraux en production qui seraient à la source des régularités descriptives dont j'ai rendu compte par la combinatoire d'unités macrosyntaxiques et où Mithum voit des cas de dépendance pragmatique entre unités. Ces principes sont repérés en gras dans la citation. Il faut aussi insister sur le projet que proposent I. et Ono : utiliser les corpus de langue spontanée pour construire un « modèle de grammaire universel ». En disant cela, ils nous mettent en effet en garde contre une interprétation indésirable des faits précédents. Selon cette interprétation, il faudrait élaborer une grammaire spécifique pour les usages spontanés : grammaire pour l'interaction, le dialogue, la conversation, la langue parlée spontanée, grammaire qui s'ajouterait, sans la remettre en question, à celle que l'on a bâtie à partir des usages normés. Cette position est bien définie pour le domaine français par les citations suivantes de Lorenza Mondada :

« De façon plus radicale cette hypothèse fonde la possibilité de penser ce que nous appelons « grammaire-pour l'interaction », i.e. une grammaire qui n'est pas un système formellement clos, préexistant, indifférent à ses contextes d'usage, mais qui, au contraire, est un ensemble de ressources caractérisée par la variation, les indéterminations et l'indexicalité, exploité au mieux par la logique conversationnelle (selon la version faible de l'hypothèse) voire configuré par elle (selon la version forte) (Mondada [99], 13)

« Autrement dit, le lien doit être étroit entre les ressources linguistiques et les dynamiques interactionnelles. Il peut être formulé dans le cadre de deux hypothèses, l'une faible et l'autre forte:

- Selon la première hypothèse, les formes linguistiques servent de ressource à l'interaction. L'organisation de l'interaction exploite au mieux ces ressources selon leurs spécificités et leurs caractéristiques formelles.
- Selon la seconde hypothèse, les formes linguistiques ne sont pas seulement exploitées interactionnellement, elles sont aussi configurées par l'interaction. [...] Par rapport à la première hypothèse, qui reconnaît un lien synchronique et fonctionnel entre deux modes de structuration, la seconde apporte un regard diachronique et dynamique, qui prend en charge les processus d'émergence – en termes, par exemple, de grammaticalisation [...] .]ces questions sont reprises par des travaux portant sur les usages conversationnels de certaines formes, comme par exemple la dislocation (Ashby, 1988; Auer, 1996), qui serait la trace d'une mutation en acte de la structure syntaxique du français, la faisant passer de l'ordre SVO à une structure intégrant les marques de topicalisation. (Mondada, [2001] (25, sqs)

Avec I. et Ono, nous serions tentés de dire que la présence de structures adaptées à tous types d'interaction (structures périodiques comme suite d'énoncés bâtis sur le modèle de la construction verbale) était acquise dès les premiers états de la langue. C'est une illusion de lecteurs de littérature normée que de croire que les locuteurs ont eu à conquérir sur une grammaire préalable figée les formes syntaxiques adaptées à leurs interactions familières. S'il y a eu évolution historique, c'est sans doute dans un sens différent de celui que présentent Mondada et les auteurs qu'elle cite. Des énoncés à large développements macrosyntaxiques ont de tout temps coexisté avec des énoncés s'écartant peu de la construction verbale canonique : il s'agit là de la boîte à outils commune à partir de laquelle chaque usage, chaque genre se constitue en ajoutant ses propres règles de grammaire seconde ainsi que ses propres modèles discursifs. Ce ne sont pas les locuteurs ordinaires, mais bien les spécialistes et les lettrés qui ont élaboré le style standard en le démarquant de celui de la conversation spontanée. Quant aux innovations syntaxiques, on peut affirmer qu'il n'y en a pas eu dans le domaine de l'organisation macrosyntaxique et qu'en microsyntaxe, les changements typologiques majeurs ne peuvent pas être reliés à des principes d'optimalité interactive, ou alors il faudrait soutenir qu'on interagirait mieux dans une langue à sujet obligatoire que dans une langue à Pro-drop !

Le rapprochement entre les corpus de langue ancienne et les corpus de langue spontanée me semble au contraire apporter un soutien empirique

à l'hypothèse des deux grammaires et du caractère novateur des élaborations concertées en grammaire seconde.

2. système et usage dans les corpus de langue spontanée contemporaine

Ce rapprochement peut aussi nous permettre de remettre en cause d'autres idées reçues concernant le rapport entre structures et usages. Des exemples précédents, on pourrait en effet être tenté de tirer une corrélation un peu hâtive entre mode de structuration de l'énoncé et caractère spontané et familier versus élaboré et public des usages. Un énoncé structuré principalement selon les principes macro serait corrélé avec un « genre » spontané et familier. Au contraire, un énoncé respectant le modèle de la phrase canonique serait corrélé avec des usages « sérieux » de la langue. A ma connaissance cette corrélation pourrait être maintenue à l'écrit, mais les corpus nous montrent qu'il n'en est rien à l'oral. J'ai pu en effet relever dans des productions de locuteurs experts dans la prise de parole en situations formelles une émergence d'exemples d'organisations syntaxiques que l'on croirait réservées aux usages familiers et spontanés. A croire que le modèle de l'écrit formaté par la grammaire scolaire n'est plus aussi systématiquement suivi dans la parole publique. Bien évidemment c'est dans la primauté donnée à structuration macrosyntaxique que le changement est le plus frappant : les locuteurs entraînés continuent de respecter les formats de grammaire seconde en microsyntaxe : ils font encore peu de « fautes de grammaire », mais ils n'hésitent pas à en faire si le choix d'une structure macrosyntaxique les y oblige. Voici quelques exemples dans de la parole publique de ce que I. et Ono appelleraient des « on line mechanisms » : Dans l'exemple (3) produit par une députée en situation formelle d'interview :

- (3) Je suis convaincue que si les français savaient les conditions de vie à l'intérieur des prisons ils ne les accepteraient pas – *aussi bien pour les prisonniers que pour les personnels de prison* – et **comme** pour moi la personne est prioritaire *ça ne veut pas dire qu'il faille faire euh des pris des prisons de luxe* **mais** des prisons dans lesquelles **les cellules** on est à quatre ou cinq alors qu'il n'y a que deux places où les toilettes sont ouvertes **et qu'on ne peut** avoir aucun moyen d'in euh d'in euh d'intimité **est** une atteinte profonde à la dignité de l'homme et

ça c'est une chose qui me révolte (Interview de Chistine Boutin « le vrai journal », Canal +, Février 2001)

on peut relever, conformément à nos attentes, des marques de composition rhétorique de la période : antithèse (*ça ne vaut pas dire...mais*), rythme binaire avec corrélation (*aussi bien...que*), rythme ternaire dans les relatives dépendant de *des prisons*. Mais on voit immédiatement que si l'ensemble a des éléments de rhétorique légitime, dans le détail, l'organisation macro s'impose aux constructions micro jusqu'à leur donner une apparence de structures mal formées. Ainsi l'utilisation de parenthèses (interpolations) marquées en italiques entraîne des ruptures de connexité microsyntaxique. La première parenthèse soustrait le quantifieur *aussi (bien)* de la portée de la négation *ne* et lui permet de fonctionner au lieu du *pas plus ...que* qu'exigerait un puriste d'un orateur professionnel. De même la seconde parenthèse induit le *mais* ce qui entraîne une organisation micro non canonique où la subordonnée en *comme* s'appuie sur une principale commençant par *mais*. Ce sont là des procédés parfaitement réguliers de la langue spontanée (ici, une interpolation avec bridging dirait I. et Ono) qu'il est cependant inattendu de trouver dans un discours élaboré. On pourrait en dire autant du développement des modifieurs de *des prisons* par greffe⁶ d'un noyau macro : *on ne peut avoir aucun moyen d'intimité*, ce qui produit une apparente relative non standard : *et qu'on ne peut avoir...* Si l'on ajoute à cela la présence d'un nominativus pendens (*les cellules*), on voit bien que l'orateur, tout comme dans le texte de Froissard a donné la priorité à la construction macrosyntaxique de la période sur le respect des règles de grammaire seconde. En contre partie, on remarque que le locuteur produit un amalgame syntaxique, sans doute par concession au modèle de la phrase : la forme *est* peut surprendre. On peut en donner une explication micro : son sujet n'est pas *des prisons*, mais bien le nexus (prédication seconde) constitué par l'antécédent et les relatives (*le fait qu'il y ait des prisons comme ça est un scandale*). Mais il est clair que dans un usage spontané un double marquage par *e'(est)* serait un relais nécessaire pour employer ce nexus en position sujet.

⁶ Sur la greffe d'une structure macro dans une construction micro voir Deulofeu (1999). Iwasaki aurait parlé ici d'« incrémentation ».

Ailleurs, des procédés d'incrémentation d'une période par « suffixes » (Blanche-Benveniste 1997), introduits par une conjonction de subordination (*quoique* dans [5]) ou un relatif (6) fonctionnant régulièrement comme marque de « dépendance pragmatique » (M. Mithum, loc. cit.) aboutissent à des effets d'agrammaticalité, surprenants chez un ancien conseiller du président de la république :

- (5) Non mais je suis pas l'homme de l'ombre la preuve je suis à la radio là c'est pas encore en pleine lumière on me voit pas mais euh **quoique** des gens très bien ont commencé à la radio
- (6) Vous savez la soupe en politique c'est pas la meilleure expression qu'on puisse trouver à mon sens hein heu les soupes aujourd'hui à Bruxelles -heu **dont** on s'aperçoit bien que c'est non c'est pas la meilleure référence qu'il ait trouvé Philippe

Dans ce dernier exemple, *dont* fonctionne comme un « relatif de liaison » (introduceur de suffixe macrosyntaxique, dans mes termes) dont l'antécédent sémantique est préfixe dans une structure préfixe noyau à noyau non réalisé verbalement. Il y a encore une fois cohérence macrosyntaxique au détriment d'une cohésion normative micro. Dans l'exemple (7), on retrouve l'effet « perturbateur » d'une parenthèse qui est développée par incrémentation au moyen d'un suffixe introduit par le connecteur macrosyntaxique *c'est pour ça que*, alors qu'on attendrait d'un tel locuteur un *de sorte que*. Le développement de la parenthèse aboutit à briser l'architecture micro de la période où il manque formellement un *mais quand on l'abandonne* correspondant au *dès que cette idée est défendue* pour que la période soit effectivement « carrée » autour de l'opposition *je suis avec / j'en suis plus*. Ce membre de période est sémantiquement tiré par inférences de la parenthèse comme en témoigne le *donc*.

- (7) Je crois qu'il n'y a pas de cadre plus approprié à la liberté humaine que le cadre national bon dès que cette idée est défendue je suis avec –Chirac l'a défendue tout à fait à la naissance du RPR et c'est pour ça que d'ailleurs qu'il avait créé un mouvement politique euh de grande envergure bon puis ça s'est un petit peu affadi –pour finir aujourd'hui un petit peu dans le dans la vulgate européiste – **donc** euh j'**en** suis effectivement plus

Une telle souplesse dans l'utilisation des diverses ressources structurales de la langue en violation du principe de connexité macrosyntaxique

propose au modèle de la phrase canonique rappelle encore une fois le texte de Froissard et montre bien que l'oral public des médias se constitue en « genre » propre qui prend ses distances avec les modèles discursifs normatifs, mais qui s'écarte tout autant du spontané familier.

3. de la critique des données à celle des modèles théoriques

J'espère avoir montré que la prise en compte de corpus dont les locuteurs ne cherchent pas à se conformer aux modèles normatifs, soit qu'ils n'existent pas encore (ancienne langue), soit que ceux qui les produisent n'y aient pas été entraînés, soit enfin que les locuteurs s'en libèrent pour susciter un « effet d'authenticité », nous permet de développer notre connaissance de l'organisation macrosyntaxique et par là du système de la langue, dans la ligne du projet de I. et Ono. À terme ces recherches devraient amener à revoir les modèles théoriques utilisés en linguistique. Les modèles linéaires centrés sur la syntaxe des constituants feront sans doute place à des modèles à architecture parallèle à interfaces non uniformes (Jackendoff 2002) permettant de mieux articuler les divers niveaux de contraintes qui gouvernent la forme des énoncés. Peut-être pourra-t-on alors réconcilier deux « paradigmes », aujourd'hui concurrents, dans lesquels se développe la recherche en linguistique : celui de la langue comme représentation de situations et expression sous forme de prédications de ces représentations. Et celui de la langue comme moyen de communiquer et d'interagir avec les autres. Le paradigme englobant pourrait développer la conception du langage proposée par La Polla (2003) :

« dans cette conception, le langage et les règles qui gouvernent son usage dans une société particulière sont un ensemble de conventions sociales qui se sont développées construites collectivement par les membres de cette société en réponse à la nécessité de limiter le nombre d'inférences à produire pour interpréter les messages. Cette limitation prenant les formes que chaque société aura jugées opportunes ».

Il va de soi que les genres où prédominent des configurations macrosyntaxiques complexes laisse encore beaucoup de place à l'inférence, donc à la coopération entre les interlocuteurs. L'enseignement des corpus authentiques d'ancienne langue comme de français contemporain est que l'utopie d'un genre où tout serait explicitement dit se heurte à la réalité

sociale : des locuteurs formés aux modèles normatifs s'en libèrent même dans des usages publics. La légitimation du mode périodique où se déploient de vastes configurations macrosyntaxiques est en cours pour l'oral contemporain, elle était pleinement en œuvre dans l'ancienne langue à l'écrit. On peut se demander si les nouvelles formes d'écriture ne vont pas contribuer à rétablir le parallélisme : encore un bon champ pour de fructueuses comparaisons entre langue ancienne et langue contemporaine.

Bibliographie

- ADAM, J. M. 1990, *Eléments de linguistique textuelle*. Liège : Mardaga.
- ANDERSEN, Hanne-Leth et NØLKE, Henning, (éds.), 2002, *Macro-syntaxe et macro-sémantique, Actes du colloque international d'Aarhus, 17-19 mai 2001*. Berne : Peter Lang (Sciences pour la communication).
- BERRENDONNER, A. 1993, « Périodes ». in : PARRET H. (éd.) *Temps et discours*. Louvain : Presses universitaires. 47-61.
- 2002, « Morpho-syntaxe, pragma-syntaxe, et ambivalences sémantiques », in H-L ANDERSEN et H.NØLKE, pp.23-42
- BILGER, M., 1998, « Le statut micro et macrosyntaxique de ET », in M. BILGER, F.GADET, et K. van den EYNDE (éds.), *Analyse linguistique et approches de l'oral. Recueil d'étude offerts en hommage à Claire Blanche-Benveniste*. Louvain/Paris : Peeters, 91-102.
- BLANCHE-BENVENISTE, Cl 1990, "Grammaire première et grammaire seconde: l'exemple de EN", *Recherches Sur le Français Parlé* n° 10, 51-74
- BLANCHE-BENVENISTE, Cl., 1997, *Approches de la langue parlée en français*. Paris : Ophrys.
- BLANCHE-BENVENISTE, Cl., 2002 « Macro-syntaxe et micro-syntaxe : les dispositifs de la rection verbale», in A.L. ANDERSEN et H. NØLKE, 95-118.
- BLANCHE-BENVENISTE, Claire, BILGER, Mireille, ROUGET, Christine et Van den EYNDE, Karel, 1990, *Le Français parlé : études grammaticales*. Paris : éditions du CNRS.

- DEBAISIEUX, J-M, 2001, « Le fonctionnement de parce que en français parlé : étude quantitative sur corpus ». Actes de la *Première Rencontre de la Linguistique de Corpus appliquée aux langues romanes*. Tübingen : Niemeyer.
- DEULOFEU, J., 1999, « Questions de méthode dans l'étude du morphème *que* en français contemporain », *Recherches Sur le Français Parlé* n° 15
- IWASAKI Sh and ONO T., (2001) ““sentence” in spontaneous spoken Japanese discourse”, in Bybee J. Noonan M, (ed) *Complex sentences in grammar and discourse*, Essays in honour of Sandra A. Thompson, John Benjamins, Amsterdam, 2001
- JACKENDOFF, R. (2002) *Foundations of language*, Oxford UP
- LA POLLA, R. (2003), « Why Language differ : variation in conventionalisation of constraints on inference »
personal.cityu.edu.hk/~ctrandy/LaPolla.pdf
- Marchello-Nizia, Ch.(1997) *La langue française au XIV et XV ème*, Nathan, Paris
- MITUM M., (2005) “On the assumption of the sentence as the basic unit of syntactic structure” in *Linguistic diversity and language theory*, Zygmunt Frayzingier (ed). Studies in language, Amsterdam, John Benjamins
- MONDADA, L. (1999a). "L'organisation séquentielle des ressources linguistiques dans l'élaboration collective des descriptions", *Langage et Société*, 89, 9-36.
- MONDADA, L., (2001), « Pour une linguistique interactionnelle », *Marges linguistiques - Numéro 1*, Mai 2001
<http://www.marges-linguistiques.com> - M.L.M.S. éditeur - 13250 Saint-Chamas
- MOREL, M.-A., 2002, « Intonation et gestion du sens dans le dialogue oral en français », in H.L. ANDERSEN et H. NOLKE, 119-139.
- MOREL, M-A. et DANON-BOILEAU, L., 1998, *Grammaire de l'intonation. L'exemple du français*. Paris : Ophrys.
- MULLER, Cl., 2002, « Schèmes syntaxiques dans les énoncés longs : où commence la macro-syntaxe ? », in H.L. ANDERSEN et H. NOLKE, 71-94.
- WAGNER, R-L., 1974, *L'ancien français*. Paris : Larousse